

## Trélivan. Un nouveau tarif à 1 € pour la cantine, dès septembre

Lors du dernier conseil municipal de Trélivan (Côtes-d'Armor), jeudi 1er juillet 2021, les élus ont arrêté la tarification de la cantine, dès la rentrée de septembre.



Dernier conseil municipal jeudi dernier. La séance de rentrée aura lieu le jeudi 9 septembre. | OUEST-FRANCE

Lors du conseil, jeudi soir, 1<sup>er</sup> juillet 2021, la maire, Suzanne Lebreton, a présenté les affinages de l'esquisse de rénovation/réhabilitation de la mairie. Les élus ont retenu le chauffage au gaz, pour un coût de 108 000 €, projeté sur trente ans. Ce mode de chauffage permettra d'atteindre les objectifs de réductions de 30 % de la consommation d'énergie et de gaz à effet de serre.

### Personnel

Au 1<sup>er</sup> juillet, l'effectif du personnel communal est de dix-sept agents. Avec le départ à la retraite, au 1<sup>er</sup> août, de Lydie Silard, sa dotation hebdomadaire de service va permettre d'augmenter le temps de travail de cinq agents du périscolaire. Mais il reste toujours un poste de 13,09 heures par semaine à pourvoir, en contrat à durée déterminée d'un an (postuler à la mairie).

### Tarification sociale cantine

L'État a mis en place un fonds de soutien à l'instauration d'une tarification sociale des cantines, dans les territoires ruraux. La commune pouvait en bénéficier, à condition de prévoir une grille tarifaire comprenant au moins trois tranches, dont une inférieure ou égale à 1 €. Avec une abstention, le conseil a validé ce nouveau principe de tarification soutenu par l'État, durant trois ans. La commune recevra une aide de 3 € par repas facturé à 1 €. Ainsi, la nouvelle grille tarifaire, applicable dès septembre 2021, sera basée sur le quotient familial. Les familles éligibles au repas à 1 € auront un quotient familial maximal de 800 € ; pour les repas à 3,20 €, le quotient sera situé entre 801 et 1 100 € ; et pour les repas à 3,50 €, il sera supérieur à 1 100 €, cela pour des repas réguliers à la cantine. Le prix du repas adulte s'élèvera à 5,90 € et 4,50 €, pour un repas occasionnel d'enfant. Les tarifs de la garderie se trouvent alignés sur le même quotient familial que celui de la cantine.

### **Bonne nouvelle fiscale !**

La commune a reçu les notifications définitives concernant les dotations et impôts qu'elle va recevoir. Elle avait prévu 578 000 € au budget primitif, ce sera finalement 25 763 € de plus, pour les dotations et 859 000 € de prévus, pour les recettes d'impôts, ce sera finalement 870 809 €. Un excédent global de 37 572 € que le conseil municipal a décidé d'affecter à l'opération cheminement doux en investissement.

### **Animations**

Les 10 ans du jumelage avec la commune de Montgailhard auront lieu du 16 au 19 septembre, avec un feu d'artifice, le 17 septembre.

Une demi-journée citoyenne sera organisée le 25 septembre.

Un spectacle gratuit, en plein air, aura lieu le 4 septembre, avec la compagnie *Une aile la nuit, pour Meilleurs souvenir de Grado*.

Le festival Renc'arts sous les remparts passera dans la commune, le 15 juillet, avec trois représentations d'un spectacle de marionnettes, à partir de 5 ans, à 14 h 30, 16 h et 18 h 30, au parc du Val-Drouet, en extérieur.